



**Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval**  
**(S.M.A.V.A.A.)**  
**2 route de Quincy**  
**18120 LURY SUR ARNON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

*Séance du 27 mars 2023*

**Objet de la délibération : Eventuelle adhésion à SDEI 36**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval, dûment convoqué, s'est réuni à 9 heures 30, à la Mairie de Lury-sur-Arnon, en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, Président du S.M.A.V.A.A.

**Présent(e)s avec voix délibérative :**

M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, M. Érick AUDEBERT, Mme. Nicole SAUGET, M. Bernard BAUCHER, M. Olivier PERREAU, M. Charles BABLIN, Mme. Céline MILLERIOUX, Mme. Anne Elisabeth LE FELIC, M. Alain BARDAY, M. Romain GASSIPARD, M. Jacques PALLAS, Mme. Chantal CREPAT, M. Jany GIBERT, M. Eric TOUPET

**Excusé(e)s :**, Mme BERNACHOT COMPAIN Emilie, M. Jean Jacques ONFRAY, Mme MOREVE Sabine, M. Jean-Paul DAVID

**Absents :** M. Damien PRELY, M. Rémy POINTEREAU

**Présentes sans voix délibérative :** Mmes Angélique BELLAIR et Marie ROCHE

**Secrétaire de séance :** Mme Anne Elisabeth LE FELIC

Nombre de délégués en exercice : 21

Nombre de présents avec voix délibérative : 14

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 14 Mars 2023

Monsieur le Président expose au Conseil les compétences relatives au SDEI36, et plus particulièrement celles d'informations géographiques des communes de l'Indre.

Deux types d'adhésion ont été proposées au SMAVAA par SDEI36, ainsi la cotisation annuelle à SDEI 36 avec toutes les communes de l'Indre incluses dans le territoire du SMAVAA, comportant plus de 5000 habitants, aurait un coût de 4 000€/an, cotisation qui serait minorée à 500€ en acceptant l'exclusion de la CCPI.

Après délibération, le Conseil Syndical refuse à l'unanimité l'adhésion à SDEI36 sur la modalité incluant toutes les communes de l'Indre incluses dans le Territoire du SMAVAA.

Après délibération, le Conseil Syndical refuse l'adhésion à SDEI36, sur la modalité excluant la CCPI, par 13 voix contre, et une abstention.

Ainsi Fait et délibéré à LURY-SUR-ARNON le 27/03/2023

Le Président, Jean-Sylvain GUILLEMAIN

